

### **Aide exceptionnelle aux sinistrés du Vaucluse**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur :** Nous avons souhaité accorder une aide aux victimes des inondations dans le Vaucluse et nous avons suivi, en cela, l'Association Echel qui, dès samedi matin se trouvait sur le terrain avec le souci d'aider les victimes de ces inondations, non pas à Vaison-la-Romaine directement mais dans une commune voisine, Bédarrides.

Je pense que nous pourrions apporter une aide à cette association qui est sur place et qui pense maintenant, nous avons eu de leurs nouvelles, remettre en état une maison de retraite et une école maternelle de 8 classes.

Je vous propose donc qu'une subvention exceptionnelle de 10 000 F soit accordée à cette association. D'autre part, je vous précise que nous envoyons dès demain une équipe municipale sur place avec un engin d'assainissement et du matériel de nettoyage sous pression. Je pense qu'il est normal que nous aidions tous ceux qui sont dans la détresse dans cette région.

La dépense sera couverte par le vote au budget supplémentaire d'un crédit d'égal montant qui figurera au chapitre 955.8/6512.20000 (aide sociale aux victimes de sinistres).

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte cette proposition.